



DGA de l'Administration Générale
Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Centre médico-psycho-pédagogique - Budget supplémentaire 2026.

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 14 avril 2026, l'Assemblée a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) du centre médico-psycho-pédagogique départemental (C.M.P.P.D) pour l'exercice 2026. Après cette séance, le budget s'élève, crédits d'ordre compris, à 2 866 498 € en charges de fonctionnement et à 3 600 € en dépenses d'investissement.

Il convient à présent de se prononcer sur le budget supplémentaire (BS) 2026, qui se divise en deux parties distinctes :

- la reprise des résultats à la clôture de l'exercice 2025 ;
- la décision modificative (DM) n°1 qui amende le BP 2026.

I – La reprise des résultats antérieurs

En section de fonctionnement, le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2025 s'élevait à 370 369,10 €, dont 117 159,94 € au titre du résultat 2024.

Celui-ci a déjà été affecté lors du BP 2026 à hauteur de 76 491 € sur le résultat 2024.

Le présent BS 2026 intègre une partie de ce solde 2024 pour 3 898 €, lequel montant représente donc l'excédent de fonctionnement reporté (002). Il restera donc à reprendre un montant de 36 770,94 € avant la fin de l'exercice 2026.

Quant au résultat à la clôture 2025 de 253 209,16 €, il reste à reprendre avant fin 2027.

En section d'investissement, le résultat à la clôture de l'exercice 2025 de 186 037,80 € doit être repris en totalité sur l'exercice 2026. Il est donc porté en recettes de la section d'investissement dès la présente décision.

II – La décision modificative n°1

Concernant la DM1, il convient de séparer les approches de la section de fonctionnement de la section d'investissement.

A - La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 3,9 K€, intégrant ainsi une partie du solde des résultats antérieurs 2024.

Est inscrite en dépenses, une régularisation de la dotation aux dépréciations d'actifs circulants (3 898 €). En effet, la délibération n°8 du 17 octobre 2025 n'a pu être exécutée en fin d'année en raison d'une anomalie dans les écritures de la maquette M22. Cette opération doit donc être corrigée en 2026.

B - La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 189,9 K€, intégrant ainsi la reprise des résultats antérieurs (174,9 K€) et des demandes de travaux (15 K€).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Centre médico-psycho-pédagogique - Budget supplémentaire 2026.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Centre médico-psycho-pédagogique - Budget supplémentaire 2026.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la maquette budgétaire ci-annexée,

A décidé :

- d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2026 du budget annexe du Centre Médico-Psycho-Pédagogique départemental (C.M.P.P.D) ;
- de préciser que ce budget supplémentaire est adopté, comme pour le budget général, sans vote formel, par groupe, selon la maquette budgétaire M22 ;
- de renouveler l'autorisation de doter une provision pour dépréciation des comptes de redevables pour la somme de 3 898 € comme indiqué dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 43

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 9

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Anthony KREHMEIER, Mme Josette SPORTIELLO, M. Ahmed HEDDADI.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO